

# connexion

volume 3 numéro 4 \_ juin 2011 \_ Journal d'information de l'Université du Québec à Trois-Rivières

UQTR



## Question de gouvernance

Repères et enjeux

p. 4 à 7



### Votre monde

Les passions de vos collègues  
Éric Ahern et Patricia Tremblay  
p. 8

### Culture

Richard Purdy repense  
la relation du public à l'art  
p. 9

### Rencontre

Ghislain Bourque : six années  
à veiller au progrès de l'UQTR  
p. 10

PP40052071





### Connexion UQTR

Publication trimestrielle d'information destinée à la communauté universitaire, aux partenaires et aux retraités de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Elle est publiée par le Service des communications de l'UQTR.

#### Comité éditorial

Guyline Beaudoin  
Annie Dufresne  
Martin Gélinas  
Pierre Pinsonnault (rédacteur en chef)  
Rémi Tremblay  
Chantal Turgeon

#### Collaborateurs

Yves Bourassa  
Joanie Cyrenne-Tourigny  
Françoise Descoteaux  
Cléo Gélinas (stagiaire)

#### Révisure-correctrice

Manon Houle

#### Photo couverture

Olivier Croteau

#### Conception, graphisme et mise en page

Absolu

#### Impression

Imprimerie de la Rive Sud Itée

#### Distribution

Postes Canada  
Envoi de poste-publication canadienne  
Numéro de convention 40052071

#### Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 1918-6010

#### Pour nous joindre

Téléphone : 819 376-5011, poste 2554  
Télécopieur : 819 376-5181  
Courriel : connexion@uqtr.ca

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :  
Université du Québec à Trois-Rivières  
Connexion UQTR — Service des communications  
C.P. 500, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7  
CANADA

Les textes de Connexion UQTR peuvent être reproduits avec mention obligatoire de la source et des auteurs.

Imprimé sur papier 100 % recyclé.  
Arbres sauvés : 8



100%



# Gouvernance : de la reddition au règlement de comptes

— Ghislain Bourque, recteur

Chez quiconque, lorsque résonne le mot *gouvernance*, une idée de la chose se présente qui passe par *une bonne gestion baignant dans la transparence*. C'est une idée simple qui accroche au passage des valeurs d'intégrité, d'équité et de responsabilité; qui sont autant de vertus faites pour garantir l'exercice, qu'il soit académique, administratif ou financier.

En complexifiant un peu les choses, on pourrait développer l'idée par émission de principes aptes à bien préciser les différents enjeux propres à la gouvernance. À titre d'exemple, mentionnons : l'autonomie, la mission, l'indépendance, l'imputabilité, la crédibilité, le leadership... soit autant d'éléments susceptibles de caractériser les opérations associées à une bonne et saine gouvernance.

Dans cet esprit qui veut que les choses soient claires, je conviens volontiers que si l'idée devient complexe, il ne faut pas pour autant qu'elle se complique. Au sens où elle se bureaucratise. C'est là tout le danger des organisations qui croissent avec le souci d'évoluer. Aussi, sans rien enlever aux vertus d'une gouvernance rigoureusement définie, je me plais à penser qu'elle doit se fondre dans une pratique élémentaire de gestion. Une pratique s'appliquant à toujours faire valoir ceci : *la gestion c'est de rencontrer les gens, de s'organiser en équipe, d'avancer solidairement*.

Et si, sous la foi de la transparence, il revient à tout gestionnaire responsable de rendre des comptes, vous me permettrez, après plus de six ans de service, d'en régler quelques-uns.

\* \* \*

*Qu'on se comprenne bien : il ne fait aucun doute pour moi que la gestion universitaire ne peut se faire efficacement que dans l'interdépendance et, cela va de soi, dans la considération des personnes. C'est pourquoi il me vient tout de suite à l'esprit des hommes et des femmes qui ont contribué. Du côté des étudiants, par exemple, je tiens à signaler l'engagement assumé par Benoît Langlois, Jonathan Fortier, Joanie Pothier et Frédéric Déru. Ce sont là des présidents et une présidente qui se sont investis pour une meilleure vie étudiante, au péril parfois de leur propre parcours académique. Sans laisser croire que les rapports auront toujours été harmonieux et unanimes, il demeure qu'ils ont été riches, productifs et qu'ils ont permis de faire avancer la cause institutionnelle. Ce qui à mon sens, commande le plus profond respect.*

Dans un environnement autre, et plus spécifique à l'administration, je dois souligner à larges traits les apports décisifs de deux collègues qui, au regard de leur



Photo : Mathieu Marchand

*implication, expérience, loyauté et dévouement, ont fait en sorte que les choses changent, et ce, pour le mieux. Je pense ici à André Paradis et à René Garneau, dont le travail incessant et consciencieux a permis que notre université affronte et solutionne ses problèmes et réussisse à naviguer entre les écueils. De même, je m'en voudrais de passer sous silence des êtres d'exception qui ont, d'une certaine manière, redéfini l'esprit d'appartenance à l'UQTR, à savoir : Léopold Gagnon et Jean-Marc Denommé. Deux bâtisseurs qui ont fait grandir avec eux notre institution, leur vie durant... et même au-delà!*

*Selon une autre envergure, mais qui s'emboîte, je tiens à mentionner les précieuses collaborations de messieurs Raymond Tardif et Alain Turcotte, successivement directeurs du Nouvelliste, qui ont accompagné l'UQTR avec le souci constant d'établir dans toute la communauté une saine cohabitation avec le savoir. Je sais qu'en toutes choses rien n'est gagné à l'avance, mais dans le contexte socioéconomique qui est celui de notre région, ils ont su admirablement bien servir la cause.*

*Par un effort de vocabulaire que je souhaiterais lumineux mais que je sais modeste, je voudrais rendre hommage à ceux qui sont au cœur de notre mission — professeurs, chargés de cours, étudiants — et plus particulièrement à deux d'entre eux, soit madame Nadia Rousseau et monsieur Pierre Magnan qui ont, par-delà leurs occupations importantes et accaparantes, accepté de s'impliquer de manière décisive dans la campagne majeure de financement. Il s'agit là d'un engagement des plus conséquents et qui place en vue exemplaire leur appartenance exprimée à l'endroit de l'UQTR.*

Dans une dimension concomitante, je tiens rigoureusement à mettre en évidence le travail attentif et attentionné de tout le personnel de l'UQTR : soutien, professionnel,

## Sur la couverture



Photo : Olivier Croteau

Sur notre photo de la page couverture, on aperçoit 9 des 16 membres du conseil d'administration de l'UQTR (**identifiés en gras**). Sur la photo ci-dessus, ils sont accompagnés par le secrétaire d'office, les personnes convoquées ainsi que les observateurs, qui siègent au conseil d'administration mais n'ont pas le droit de vote. De gauche à droite, on reconnaît Mario St-Louis (représentant du personnel administratif et de service), André Gabias (secrétaire général), Denise Béland (représentante des employés de soutien), Normand Shaffer (représentant des cadres), **Louise Trudel** (représentante des cégeps), **Claire Brochu** (professeure), Lucie Couture (attachée aux organismes statutaires et au Secrétariat général), **Michèle Laroche** (présidente du conseil d'administration, représentante socio-économique), Sylvain Delisle (vice-recteur aux études de premier cycle et au soutien académique), **Lucie Guillemette** (vice-rectrice aux études de cycles supérieurs et à la recherche), **Ghislain Bourque** (recteur), **Claude Arbour** (vice-recteur

à l'administration, aux finances et à la vie étudiante), **Denis Pettigrew** (professeur), **Richard Boucher** (représentant socioéconomique), **Gilles Duchesne** (étudiant), ainsi que Martin Gélinas (vice-recteur aux ressources humaines).

Absents de la photo : Adam W. Skorek (professeur), Robert Pilotte (chargé de cours), Louise Deshaies (représentante socioéconomique), Monique Savignac (représentante socioéconomique), Yves Tousignant (vice-président du conseil d'administration, représentant socioéconomique), ainsi que Michèle Lapointe (représentante du personnel professionnel).

Notons que la photo regroupe les personnes siégeant au conseil d'administration de l'UQTR en date du 18 avril 2011.

*cadre, dont l'implication constante a servi de puissant bras de levier pour développer et déployer notre université à tous niveaux. Je les remercie non seulement pour l'ardeur dont ils ont fait preuve, mais aussi pour les gains d'appartenance qu'ils ont permis à l'UQTR de réaliser. Je le dis parce que je sais que dans toutes les unités et tous les services où ils œuvrent, ils animent sans relâche la croissance de notre université et favorisent l'appréciation de nos diplômés au regard des qualifications les plus hautes.*

*Je terminerai en me tournant vers les deux personnes qui ont eu pour tâche de m'instruire en toutes choses attribuables à l'UQTR et à la Mauricie, soit Monique Bettez et François Héroux. Deux valeureuses et tolérantes personnes qui ont fait mon éducation et ainsi permis de supprimer mon décalage. Je voudrais qu'ils sachent qu'ils sont au fondement de la si singulière et si exaltante aventure que j'ai vécue, ici même, au cours de ces six dernières années.*

*Et je conclurai en précisant que le précieux travail de Monique et François a été efficacement relayé, puisqu'en effet, la succession opérant, c'est avec mesdames Joane D. Beaudin, Claude Arbour et Martine Lesieur que mon apprentissage s'est prolongé et que j'ai pu faire équipe. Cela pour le meilleur, dans le plus noble esprit d'appartenance et de conviction institutionnelles.*

Me voici donc au terme des comptes que je voulais sommairement régler. Bien sûr, il m'en reste plusieurs

*autres qui, je l'espère, sauront se régler de vive voix. Toutefois, il en est un plus personnel dont je souhaite m'acquitter. Cela envers quelqu'une dont le soutien et les encouragements ont, à juste titre, été constants; pour la simple et bonne raison qu'elle se nomme Constance, ma précieuse compagne.*

*Ghislain Bourque*  
Ghislain Bourque  
Recteur

connexion UQTR

Nos archives maintenant disponibles sur le Web

www.uqtr.ca/connexion

## Qui est sur la mosaïque?

De gauche à droite :

- Louis Marchildon**  
Professeur, Département de physique
- Ève-Marie Houyoux**  
Directrice adjointe - gestion du prêt et des collections, Service de la bibliothèque
- Lucie Dubé**  
Technicienne aux avantages sociaux, Service de la gestion des personnels
- Diane Picard**  
Registraire adjointe, Bureau du registraire - CRMS
- Lise Boulard**  
Technicienne en administration, Service de l'équipement
- Pierre-André Bordeleau**  
Auxiliaire d'enseignement, Département des sciences humaines (section de géographie)
- Joane D. Beaudin**  
Secrétaire du recteur, Rectorat
- Luc Laperrière**  
Professeur, Département de génie mécanique
- Andrée-Ann Deschênes**  
Chargée de cours, Département des sciences de la gestion
- Maryse Beaumier**  
Professeure, Département des sciences infirmières
- Chantal Royer**  
Professeure, Département d'études en loisir, culture et tourisme
- Julie Lamarre**  
Secrétaire de direction, Décanat des études de cycles supérieurs et de la recherche
- Louis-Simon Tancrede**  
Coordonnateur de la campagne majeure, Fondation de l'UQTR



## Vers une nouvelle gouvernance universitaire



Photo : David Joly

— Pierre Pinsonnault

Ce n'est plus un secret tellement le sujet fait les manchettes dans les médias québécois depuis 2006 : la gouvernance des universités doit être mise à jour et le gouvernement québécois ne cache pas son intention à cet égard, comme il l'a démontré avec le projet de loi 38 modifiant la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire et la Loi sur l'Université du Québec.

Il est encore trop tôt pour connaître exactement quelle forme prendra la prochaine gouvernance — une loi ou des ententes de partenariat signées entre le gouvernement et chacune des universités — mais, chose certaine, le contexte actuel commande une réflexion sur le sujet. D'ailleurs, force est de constater, comme le souligne Jean-Marie Toulouse dans son rapport de recherche sur la gouvernance des institutions universitaires<sup>1</sup>, que « le monde actuel n'est pas celui qu'ont connu les membres de la Commission Parent ».

### Le cadre légal

Revenons d'abord sur quelques éléments historiques. En 1968, suite aux recommandations émises par la Commission Parent, le gouvernement québécois crée l'Université du Québec (UQ), un réseau d'établissements à caractère public qui dispose de l'autonomie nécessaire vis-à-vis de l'État quant à son administration et à sa direction. Pour encadrer ce réseau financé par les fonds publics, le gouvernement met en place un cadre légal : la Loi sur l'Université du Québec. Dans ce cadre, l'Assemblée des gouverneurs, dont les membres sont nommés par le ministre, devient l'instance qui exerce les droits et pouvoirs de l'UQ tout en étant redevable à l'État et au public. Les valeurs qui guident la gouvernance du réseau et de ses constituantes s'appuient, encore aujourd'hui, sur la notion d'accessibilité, ainsi que sur la mission d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité.

La Loi sur l'Université du Québec stipule que les droits et pouvoirs des constituantes de l'UQ sont exercés par le conseil d'administration de chacun des établissements, dont les membres sont nommés par le gouvernement. Le conseil d'administration jouit d'une autonomie institutionnelle, mais doit assumer son devoir de reddition de comptes devant l'Assemblée des gouverneurs. Ainsi, « pour l'UQTR, les règles administratives sont édictées par le gouvernement, ce qui n'est pas le cas pour les universités comme Laval, Sherbrooke ou McGill, dont les règles sont définies à l'intérieur de leur charte respective », explique Ghislain Bourque, recteur de l'université trifluvienne.

Celui-ci poursuit : « Ce type de gouvernance bicamérale [celle de l'UQ qui s'ajoute à celle de chacune des constituantes] fut pensé de la sorte pour de bonnes raisons, à savoir d'assumer une pleine coordination, responsabilisation et imputabilité au sein de l'ensemble du réseau. Toutefois, la valeur ajoutée de cette double gouvernance [dédoublage des instances] fut au fil des ans, et selon les gains de maturité réalisés par chacun des établissements, remise en question. » D'ailleurs, dans le contexte du projet de loi 38, une démarche est entreprise par les établissements constituants, en partenariat avec le siège social de l'UQ, en vue de revoir la Loi sur l'Université du Québec.

### L'autonomie des universités

Cette révision s'effectue dès lors dans un contexte où la maturation de chacun des établissements conduit à une plus grande autonomie pour ceux-ci. « Au fur et à mesure qu'ils se sont développés, la Loi sur l'Université du Québec entraine en conflit avec l'autonomie des établissements de l'UQ, qui est relativement faible par rapport aux autres universités. Ces dernières peuvent, entre autres, nommer les membres du conseil d'administration et le dirigeant de l'établissement », fait remarquer Ghislain Bourque.

Selon l'Association internationale des universités, le principe d'autonomie institutionnelle peut être défini comme le degré nécessaire d'indépendance

à l'encontre de toute intervention extérieure que nécessite l'établissement universitaire en ce qui concerne son organisation et son administration, l'allocation de ses ressources en son sein et l'obtention de revenus supplémentaires, le recrutement de son personnel, l'organisation des études, et en fin de compte, la liberté de l'enseignement et de la recherche<sup>2</sup>.

Néanmoins, précise M. Bourque, « il ne faut pas penser qu'il s'agit d'une autonomie libre de toute entrave. L'autonomie de toutes les universités québécoises est balisée par le financement public et celle-ci va de pair avec la reddition de comptes ainsi que l'imputabilité de leur conseil d'administration ».

### Les enjeux

Cette notion d'imputabilité fait partie des enjeux actuels de la gouvernance, à quoi s'ajoute également l'endettement des universités. Ces enjeux seront d'autant plus sollicités dans le contexte du nouveau mode de financement des universités, puisqu'ils amèneront très certainement une obligation de transparence accrue et des redditions de comptes très suivies.

Selon Ghislain Bourque, d'une part, cela pourrait mener soit à l'adoption d'une loi, soit à la signature d'ententes de partenariat entre le gouvernement et chacune des universités, dont l'objectif serait de déterminer un cadre de gouvernance adapté à leur histoire, leur culture et leurs valeurs respectives. D'autre part, l'UQ pourrait émettre des recommandations en vue de modifier la Loi sur l'Université du Québec afin de permettre à chacun des établissements du réseau de définir son propre cadre de gouvernance et d'accéder à sa propre autonomie. « Dans cette perspective, ajoute le recteur, il s'agit notamment d'améliorer la capacité de l'UQTR à s'adapter dans des moments importants, ce qui est plus difficile actuellement à cause de la double gouvernance imposée par la Loi sur l'Université du Québec. »

Il ne faut pas penser que ces enjeux remettent en cause l'existence du réseau de l'UQ, qui se définit aujourd'hui davantage par les services communs qu'à travers la gouvernance, comme ce fut le cas à l'époque. « Au fil des décennies, nous sommes passés d'une "université en réseau" à un "réseau d'universités". Les services communs offerts par l'UQ, tels que la coordination des bibliothèques, l'hébergement pour les étudiants et l'intégration des systèmes informatiques, demeurent une des forces du réseau. Il faut préserver cette précieuse expertise et, au besoin, la développer davantage. Bref, il y a une volonté de conserver le réseau dans son état, mais d'en modifier la gouvernance pour l'adapter au contexte de chaque établissement », conclut M. Bourque. ■

<sup>1</sup> Jean-Marie Toulouse. 2007, *Rapport de recherche du Groupe de travail sur la gouvernance des universités du Québec*, Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP), Montréal, p. 21.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 18.

## Coup d'œil sur les instances statutaires

### Conseil d'administration

Le conseil d'administration (C.A.) est composé de 16 membres (3 professeurs, 2 étudiants (campus et hors-campus), 1 chargé de cours, 1 diplômé, 2 membres de la direction et le recteur, 5 représentants socioéconomiques et 1 représentant des collèges). Le C.A. exerce ses responsabilités selon la Loi sur l'UQ, dans le respect des autres lois et règlements encadrant la gestion des universités. En plus de recevoir les avis de la commission des études sur les questions académiques, il adopte les orientations stratégiques de l'Université et s'assure de leur mise en application. Entre autres, il exerce les fonctions suivantes :

- adopter le plan stratégique;
- approuver le plan d'immobilisation, le plan d'exploitation, les états financiers, le rapport annuel d'activité et le budget annuel;
- adopter des règles de gouvernance et d'éthique ainsi que des règlements de régie interne.

Le C.A. exerce ce qu'on appelle une « gouvernance de vision » et, à cet égard, le plan stratégique constitue une pièce maîtresse qui assure que ses décisions sont prises dans un esprit de continuité.

Rappelons que le Code civil du Québec identifie les devoirs de compétence, de prudence et de diligence, ainsi que les devoirs d'impartialité, d'indépendance et de loyauté pour tous les membres de C.A. Les récentes mesures de gouvernance adoptées par le gouvernement du Québec, en matière d'administration d'organismes publics, rendent davantage imputables les administrateurs des universités et de ce fait, exigent une communication complète de l'information à ceux-ci par les porteurs de dossiers.

### Comité exécutif

Le comité exécutif (CX) est composé de sept membres nommés à chaque année par le C.A. Il exerce en outre certains pouvoirs qui lui sont conférés par le règlement de régie interne, adopté par le C.A., en ce qui a trait particulièrement à des gestes d'administration courante de l'Université. Le CX est un comité essentiel au bon fonctionnement de l'Université, puisqu'il permet d'alléger la tâche des membres du C.A. relativement au nombre impressionnant de décisions soumises dans une année d'opération.

### Commission des études

La commission des études (CÉ), présidée par le recteur, est composée de 20 membres (7 professeurs, 6 étudiants, 3 chargés de cours, 3 membres de la direction académique et le recteur). Selon la Loi sur l'UQ, le conseil d'administration de l'université constituante doit instaurer une CÉ, dont la principale tâche consiste à préparer les règlements internes relatifs à l'enseignement et à la recherche, ainsi qu'à faire des recommandations en cette matière au C.A. À cet égard, la contribution de la CÉ est majeure et centrale en ce qui a trait au développement et à la coordination de l'enseignement et de la recherche (implantation et suppression de programmes, élaboration de politiques dans ses domaines de compétences, etc.). Les administrateurs restent très sensibles à ses recommandations, tout en s'assurant que les dossiers concordent avec les finalités de la mission universitaire et le plan stratégique.

## Secrétariat général

Le secrétaire général assure avec son personnel la coordination de la présentation des dossiers venant des diverses directions, tant académiques qu'administratives, afin que les instances statutaires exercent leurs compétences respectives conformément à la loi et aux règlements. Titulaire d'un rôle empreint de neutralité, le secrétaire général conseille sur le plan juridique les membres des instances, tout comme les porteurs de dossiers, quant au respect des lois et règlements. Sans droit de vote, il agit comme secrétaire d'assemblée des instances statutaires, assiste le président de chacune d'elles dans la préparation et la conduite des réunions, et en rédige les procès-verbaux. Il supervise le traitement des questions d'ordre juridique, et assure la garde du sceau et la conservation des documents officiels de l'Université.

## Saviez-vous que...

Il y a environ 50 lois et règlements, dont la responsabilité d'application appartient à différents ministères, qui balisent la gestion universitaire au Québec.



# Bien gouverner, c'est aussi rendre des comptes

— Yves Bourassa

**A**u Québec, les universités sont financées par les fonds publics à hauteur de 70 %. Évidemment, elles sont tenues de faire rapport de leurs activités au gouvernement, qui peut de la sorte évaluer leur performance. En communiquant leurs résultats, les établissements répondent des responsabilités importantes qui leur sont confiées. Passage obligé de l'intendance universitaire, la reddition de comptes s'accorde en ce sens avec les principes de bonne gouvernance.

La communauté universitaire rend compte de ses opérations régulièrement, par exemple, aux instances ou encore aux organismes qui voient à l'agrément des programmes ou au financement de la recherche. L'enseignement fait aussi l'objet d'une évaluation constante. Sur le plan provincial, l'UQTR, comme les autres universités, doit se plier à deux principaux exercices de reddition de comptes.

Le premier, annuel, réfère à la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire, qui oblige l'UQTR à produire ses états financiers, à soumettre un rapport de performance et à faire état de ses perspectives de développement. Selon toute vraisemblance, cette formule est appelée à changer dès l'automne prochain. La ministre de l'Éducation compte en effet procéder à une tournée des établissements afin de convenir avec eux d'ententes de partenariats différenciées, c'est-à-dire adaptées à la situation de chacune des universités.

Pour le second, qui a lieu tous les trois ans environ, les chefs d'établissements sont convoqués à l'Assemblée nationale par la Commission de la culture et de l'éducation. La reddition de comptes repose alors sur les paramètres mentionnés plus haut, sauf qu'elle est plus exhaustive. Cette rencontre fournit en outre l'occasion de discuter des principaux enjeux du monde universitaire et des grands dossiers auxquels se consacrent les établissements.

Ainsi, lors de la dernière comparution de l'UQTR, en août 2010, l'équipe de direction a mis en lumière les leaderships assumés par notre institution, le concept de région universitaire qu'elle s'attache à promouvoir et les incidences du nouveau cadre réglementaire (Loi 100) avec lequel elle doit composer. Elle a aussi rappelé à la Commission la nécessité d'adopter des critères d'évaluation qui ne soient pas de nature à inhiber la prise de risque, laquelle est inhérente à la découverte et à l'innovation.

Au cours de son plus récent exercice de planification stratégique, l'UQTR a veillé à faciliter la reddition de comptes. Avec le concours des différents services, elle s'est assurée que chacun des objectifs du plan institutionnel 2010-2013 soit assorti d'indicateurs chiffrés, de façon à mesurer plus aisément la progression des opérations. Sans prétendre tout couvrir, ces indicateurs permettent d'asseoir sur des données concrètes et objectives notre appréciation de la performance de l'Université. Cette démarche méthodique traduit chez nous une nouvelle approche en matière de planification et de suivi. Relever pareil défi méthodologique constitue également une innovation dans le milieu universitaire québécois, et l'UQTR est fière de s'y être attaquée la première. ■

# Connecter les décisions à la réalité étudiante

— Pierre Pinsonnault

**E**n février 2009, lorsqu'elle amorce son mandat à la commission des études de l'UQTR comme représentante des étudiants provenant du secteur des arts et des sciences humaines, Joanie Pothier savait que son rôle serait crucial pour « connecter les décisions prises par cette instance à la réalité étudiante », comme elle le dit si bien.

La jeune femme joignait ainsi sa voix à celles des cinq autres étudiants qui siègent à la commission des études. Rappelons que cette instance est composée de 20 membres, soit 7 professeurs, 6 étudiants, 3 chargés de cours, 3 membres de la direction académique et le recteur. La commission des études joue un rôle de premier plan quant au développement et à la coordination de l'enseignement et de la recherche à l'Université, puisqu'elle émet des recommandations en cette matière au conseil d'administration de l'UQTR. « Il est important d'aller au fond des dossiers, puisqu'une décision, même d'apparence mineure, peut avoir un grand impact sur la population étudiante », précise la diplômée au baccalauréat en philosophie, dont le parcours académique est teinté par son engagement envers la cause étudiante.

Durant ses études, Joanie fait partie de l'Association des étudiants en philosophie et siège au conseil d'administration de l'Association générale des étudiants (AGEUQTR), ainsi qu'au comité de l'environnement de l'Université (maintenant le comité de développement durable). De plus, elle occupe successivement les fonctions de vice-présidente aux affaires externes et de présidente de l'AGEUQTR. « Je m'intéresse beaucoup à la politique », confie celle qui poursuit actuellement une maîtrise en philosophie.

Selon cette jeune femme empreinte d'humanisme, « le système de gouvernance universitaire touche par ricochet les étudiants et il importe que leurs points de vue soient entendus au sein des instances ». Ce qui ne signifie toutefois pas devenir le relais des positions adoptées par les différentes associations étudiantes. En effet, « les étudiants qui siègent à la commission des études sont élus par leurs pairs et, au même titre que les autres membres, ils doivent faire preuve d'impartialité dans leurs prises de position. Notre défi consiste donc à représenter la réalité des étudiants tout en tenant compte des orientations stratégiques de l'Université », conclut Joanie Pothier. ■



Joanie Pothier, étudiante à la maîtrise en philosophie et membre de la commission des études de l'UQTR.  
Photo : Flageol

# Michèle Laroche à la présidence du conseil d'administration Une gestionnaire passionnée

— Pierre Pinsonnault

« Toutes les décisions du conseil d'administration visent à contribuer à la réalisation de la mission d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité de l'Université », affirme Michèle Laroche. Nommée à la présidence du conseil d'administration de l'UQTR en octobre 2010, cette énergique femme met ses compétences et son expertise de gestionnaire au profit de notre établissement.

## Une gestionnaire chevronnée

En 1972, Michèle Laroche entame sa carrière professionnelle comme infirmière et durant les six premières années, elle œuvre dans différents établissements de Montréal et de sa région natale, la Mauricie. Alors qu'elle poursuit des études universitaires de premier et de deuxième cycles, son cheminement prend une autre tangente, toujours dans le réseau de la santé et des services sociaux. Ainsi entreprend-elle sa grande aventure de gestionnaire; vingt-sept années durant lesquelles la dame native de Shawinigan gravira les échelons pour accéder à la fonction de présidente-directrice générale de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Sa passion pour la gestion, et particulièrement pour la gouvernance, se développe au fil de ses différents mandats. M<sup>me</sup> Laroche confirme : « Ces trente-trois années à œuvrer au sein du grand réseau de la santé et des services sociaux auront nourri ma passion pour la gouvernance dans le secteur public. » La grande majorité de sa carrière se déroule en Mauricie et au Centre-du-Québec, deux régions pour lesquelles cette gestionnaire chevronnée éprouve un attachement particulier. « Je désire prendre part activement à l'essor social et économique de nos régions », exprime celle qui œuvre maintenant comme consultante en gestion.

Y prendre part à travers sa conviction que « l'Université constitue un moteur essentiel de développement pour notre collectivité », comme le souligne si bien Michèle Laroche, qui accorde une grande importance à la formation de la relève. Grâce à son généreux bagage de connaissances en gestion dans les organisations publiques, rehaussé par cette certitude que l'UQTR agit comme pôle de développement majeur, elle était une candidate idéale pour siéger au conseil d'administration de l'université trifluvienne comme représentante socio-économique. Et la Shawiniganaise ne cache pas une autre motivation, plus personnelle : « Je voulais demeurer alerte intellectuellement en m'engageant dans un milieu riche de connaissances. »

## Les devoirs des administrateurs

Nommée au conseil d'administration de l'UQTR en août 2007, M<sup>me</sup> Laroche dit avoir le privilège de se joindre à une équipe d'administrateurs qui, grâce à des expertises variées, procède d'une lecture systémique des enjeux afin de prendre les meilleures décisions concernant autant les orientations stratégiques que le fonctionnement de l'Université. Cette « multidisciplinarité », qui s'enracine dans la mixité entre administrateurs universitaires et représentants socioéconomiques, permet selon elle de prendre les décisions administratives, financières et académiques dans l'intérêt fondamental de l'UQTR.

Pour y arriver, le fonctionnement du conseil et le processus décisionnel sont bien balisés, puisque chaque administrateur doit se soumettre au même code d'éthique et de déontologie. Ainsi, au moment d'adopter une résolution, tous les administrateurs ont un devoir de prudence, de diligence, d'impartialité, d'indépendance et de loyauté envers l'Université. Chacun doit faire preuve d'assiduité par sa présence et sa préparation aux rencontres, et éviter de se placer en conflit d'intérêts.

Pour Michèle Laroche, « il n'y a aucune distinction à faire quant au rôle et aux responsabilités de chaque administrateur. La contribution des membres d'un conseil d'administration s'effectue en fonction de leurs expertises respectives et ils doivent exercer leurs devoirs d'administrateurs en collégialité. Un conseil ne parle que par résolution et cette dernière traduit une position commune à tous les membres ».

## La présidence du conseil d'administration

Aujourd'hui présidente, M<sup>me</sup> Laroche voit à la bonne marche du système de gouvernance (le conseil d'administration et ses comités). Celle-ci décline son rôle : « La présidente du conseil anime les réunions en s'assurant que le déroulement permette à chacun des administrateurs de questionner, de discuter ainsi que d'exprimer sans restriction son point de vue; bref, que le processus de délibération soit efficace et efficient. » De plus, elle doit agir en étroite collaboration avec le chef d'établissement, notamment pour préparer les réunions et garantir aux membres une information complète et transparente leur permettant d'exercer adéquatement leurs responsabilités.



Michèle Laroche, présidente du conseil d'administration de l'UQTR.  
Photo : Flageol

## Le rôle des représentants socioéconomiques

Pour l'Université, il importe de compter sur la participation de membres issus du milieu socio-économique. « À travers leurs points de vue et leurs expertises complémentaires, ils assurent une certaine distance entre le rôle du conseil d'administration et les préoccupations de gestion interne. Leur présence peut contribuer à faciliter certains arbitrages en apportant un nouvel éclairage sur un dossier faisant l'objet de délibération », explique M<sup>me</sup> Laroche.

D'une manière tout aussi importante, les représentants socioéconomiques portent à l'attention de l'Université les besoins de la collectivité. Une contribution « qui provient également des administrateurs universitaires, dont plusieurs sont engagés envers la collectivité de différentes façons et au sein de diverses organisations », tient à souligner Michèle Laroche.

Chose certaine, ce maillage avec les acteurs socio-économiques au sein de la plus haute instance de l'UQTR permet à la collectivité de participer à la définition des orientations stratégiques de l'Université. Ce qui traduit d'ailleurs bien le désir de l'UQTR de se déployer au sein d'une région universitaire. ■

# Connaissez-vous les passions de vos collègues?

## Pratiquer le théâtre pour se libérer

— Joanie Cyrenne-Tourigny

C'est d'abord pour élargir son réseau social qu'Éric Ahern s'est inscrit à des cours d'interprétation théâtrale à son arrivée à Trois-Rivières. Ce fut non seulement des amitiés qu'il a tissées, mais aussi la découverte de la passion qui changea sa vie.

Dès sa première prestation théâtrale, *Colombe* de Jean Anhouil, on ne lui offrit rien de moins que le premier rôle! Depuis, il a joué dans une vingtaine de pièces et fréquenté plusieurs théâtres de la région, passant entre autres par l'Eskabel, le Théâtre des gens de la place, le Théâtre des nouveaux compagnons, le Théâtre 3R, Carpe Diem, de même que la troupe Métamorphose. De fil en aiguille, M. Ahern s'est brodé une solide expérience et le théâtre est désormais nécessaire à son équilibre de vie : « Il y a une certaine dualité dans ma personnalité, puisque j'ai autant besoin du côté intellectuel que du côté artistique », souligne le professeur du Département des sciences infirmières depuis 1994.

Avant de baigner dans le domaine, il a touché au monde artistique à travers son travail en milieu psychiatrique, où il participait à l'animation d'ateliers

d'art-thérapie destinés à des patients hospitalisés : « J'ai réalisé qu'au-delà de la parole, la créativité et l'art permettent d'accéder à une certaine forme de résilience », confie le professeur et comédien.

De septembre 2010 à avril 2011, il a consacré une partie de ses temps libres à réciter avec les étudiants inscrits au tout nouveau certificat en interprétation théâtrale, dirigé par Rita Lafontaine. Ensemble, ils partageaient la scène de la salle J-Antonio Thompson, le 21 avril dernier, pour présenter la pièce *Messe solennelle pour une pleine lune d'été* de Michel Tremblay. Prenant la forme d'une liturgie moderne, cette pièce met en scène 11 personnages qui furent incarnés par 25 comédiens. « Il s'agissait d'un grand défi de mise en scène. Pour moi, ce fut une expérience unique de jouer cette pièce, mais aussi de côtoyer des étudiants dans un autre contexte que celui de l'enseignement des sciences infirmières. Vivre sans opposition mes deux passions, soit l'enseignement et le théâtre, est devenu au fil du temps mon essence ou, si l'on veut, une manière d'être en un même acte », conclut Éric Ahern, qui voudrait bien répéter cette formidable expérience. ■

Éric Ahern, professeur au Département des sciences infirmières.

Photo : Flageol

## La vitamine sport

— Cloé Gélinas

Patricia Tremblay, secrétaire du vice-recteur aux études de premier cycle et au soutien académique, est une femme d'action qui a besoin de bouger après une journée au bureau. À cet égard, le sport constitue la grande passion de M<sup>me</sup> Tremblay depuis l'adolescence.

Après s'être adonnée à l'athlétisme pendant plusieurs années, ainsi qu'à la course à pied depuis maintenant six ans, elle s'est intéressée, l'an dernier, au bateau-dragon. En recherche constante de nouveaux défis sportifs à relever, elle voulait essayer une activité où tous les muscles de son corps, ou du moins presque tous, seraient en action. Ce sport nautique exaltant fut sans conteste une expérience riche en émotions pour cette sportive.

Gagnant en popularité depuis quelques années, le bateau-dragon est avant tout un sport d'équipe. En effet, dans chaque embarcation, 22 personnes unissent leurs efforts vers un même but : tenter d'aller plus vite que les autres équipes. À ses débuts dans la discipline, Patricia Tremblay s'est entraînée de façon accrue afin

d'atteindre un niveau lui permettant de suivre ses coéquipières en entraînement et en compétition. Selon elle, ce type de sport est le plus exigeant auquel elle a participé : « Il faut être aussi performant que les autres, parce que sinon c'est toute l'équipe qui en souffre », souligne-t-elle. Néanmoins, le côté exigeant de ce sport est largement compensé par l'adrénaline ressentie lors des compétitions, ce qui rend, selon M<sup>me</sup> Tremblay, l'activité encore plus excitante.

Cette expérience du bateau-dragon n'aura toutefois duré qu'une année, puisque notre collègue sportive désire maintenant se concentrer sur un entraînement personnel plus intensif en course à pied, tout en pratiquant régulièrement des sports plus récréatifs, entre autres, le volleyball de plage et le tennis. Désireuse de toujours placer la barre un peu plus haute, elle compte notamment participer à quelques compétitions de course à pied au cours des années à venir.

Bref, la passion de M<sup>me</sup> Tremblay pour le sport peut être une source de motivation pour plusieurs. Recherchant le dépassement de soi et de nouveaux défis à relever, Patricia Tremblay est sans aucun doute un modèle à suivre! ■



Patricia Tremblay, secrétaire du vice-recteur aux études de premier cycle et au soutien académique.

Photo : Flageol



L'artiste Richard Purdy, professeur au Département des arts, à l'intérieur de son installation *Unrestored*. Photo : Olivier Croteau

## Exposition *L'écho-l'eau* Richard Purdy repense la relation du public à l'art

— Pierre Pinsonnault

Le premier pas à l'intérieur de l'installation *Unrestored* crée une oscillation sur le miroir d'eau. Le visiteur regarde instinctivement vers le bas, puisque la sensation de mettre le pied dans un liquide en entrant dans un musée ne lui est pas familière. À travers l'oscillation qui s'éloigne et disparaît, l'illusion devient claire : le visiteur aperçoit le reflet du plafond sur le miroir d'eau qui occupe le plancher de la première salle d'Espace Shawinigan, où se tient, pour un deuxième été consécutif, l'exposition *L'écho-l'eau* de l'artiste Richard Purdy.

Après s'être remis de cette inversion perceptuelle, le visiteur constate qu'il se trouve effectivement « à l'intérieur » d'*Unrestored*, la première des trois installations de *L'écho-l'eau*. Il saisit l'ampleur de l'œuvre lorsque son œil — et sa conscience — en prend la pleine mesure : deux longs murs rouges, éloignés de plusieurs mètres à l'entrée, se refermant sur un point de fuite qui engouffre le côté opposé de la salle. Sur les murs sont accrochés, à l'envers, 600 tableaux peints dans le style du XIX<sup>e</sup> siècle par Richard Purdy durant les mois qui ont précédé le lancement de l'exposition, en juin 2010. Pour apprécier les œuvres, il faut utiliser le potentiel du miroir d'eau.

### Inversion *in situ*

Dans *Unrestored*, les perceptions s'inversent et le visiteur se trouve déstabilisé. D'autant déstabilisé qu'il « vit » l'œuvre, puisqu'il est à l'intérieur de celle-ci et l'observe de ce point de vue. « Mon rôle comme artiste consiste non seulement à vous faire voir l'art différemment, mais également à remettre en question vos habitudes perceptuelles grâce à une stratégie

d'inversion. Je fais une mise en situation et c'est vous qui vivez l'expérience », exprime M. Purdy, qui est professeur au Département des arts de l'UQTR. Il ajoute, avec une pointe d'humour : « L'inversion est partout dans mon œuvre. Je suis dyslexique. Je montre aux gens les objets de la même façon que je les vois moi-même : c'est-à-dire à l'envers! »

En permettant aux individus d'entrer à l'intérieur de l'œuvre, de s'y associer librement, l'artiste questionne la relation du public à l'art : « Ce qu'un individu voit et pense doit provenir de son libre arbitre », dit-il. L'œuvre de Purdy prend donc naissance à travers le sens que lui accorde chaque visiteur en fonction de ses propres filtres cognitifs. Comme le précise l'artiste, « chaque individu aura envisagé l'espace et les symboles qui s'y trouvent selon sa propre histoire et ses propres capacités. Ainsi, l'expérience que vit la personne en ce lieu constitue l'art en soi ».

### L'œuvre comme expérience

Sitôt le visiteur sorti d'*Unrestored*, à la fois déstabilisé et émerveillé, qu'il entre à l'intérieur de la seconde installation, intitulée *Aquidia*. De véritables « pitounes » datant de 1864, ayant flotté sur la rivière Saint-Maurice et dont l'odeur et la texture confirment l'authenticité, sont éparpillées sur le plancher recouvert d'eau de la deuxième salle d'Espace Shawinigan. Encore une fois, le visiteur vit une expérience *in situ*. « Aujourd'hui, les visiteurs se promènent sur ce bois contenant l'histoire des gens qui marchaient dessus et chantaient. En plus, le lieu d'exposition se trouve à 30 mètres de l'endroit où il flottait. Quel formidable hasard! »,

s'exclame Richard Purdy, qui présentera cette installation lors de la *Nuit blanche* à Toronto. Soulignons qu'il s'agit du plus grand événement d'art contemporain au Canada.

La troisième installation, *Bindu : le big bang*, « démontre la folie des arts », poursuit celui qui est considéré comme l'un des pionniers de l'art post-moderne. Quarante mille objets fluorescents, achetés au Dollorama et coupés en morceaux, flottent dans un univers galactique présenté à l'aide d'un éclairage ultraviolet. À la fois sombre et lumineuse, l'installation place le visiteur au cœur de la création de l'univers, alors que se forment des zones plus ou moins définies qu'on peut apparenter à des galaxies. Et le visiteur d'apercevoir en rouge lumineux, au fond de la salle, l'enseigne « Sortie » au-dessus de la porte. « L'idée de l'installation nécessite de prendre un lieu tel quel, de ne pas cacher les artefacts déjà présents, comme les sorties, fenêtres ou bornes d'incendie, et d'y insérer une illusion qui nous le fait voir différemment. Les gens ont le choix : ils peuvent regarder l'illusion ou regarder les artefacts du bâtiment qui l'abrite », explique-t-il.

Prise dans son ensemble, *L'écho-l'eau* constitue la plus grande installation que le professeur de l'UQTR ait présentée au cours de sa brillante carrière. D'autant plus si l'on considère que « l'œuvre est aussi l'Espace Shawinigan, précise-t-il. Je voulais mettre en valeur le lieu et le rendre encore plus grandiose en amplifiant les perspectives grâce aux réflexions. » Ainsi, l'eau constitue en quelque sorte l'écho visuel de l'œuvre en soi, mais devient également le reflet du bâtiment comme espace où celle-ci est exposée.

Suite à la page 10 →



## Exposition *L'écho-l'eau*

(Suite de la page 9)

Inonder un musée peut-il apparaître comme un geste subversif? « Peut-être, mais je voulais que les gens se promènent dans l'eau en vivant une expérience culturelle. Le fait de créer cette situation déstabilisante aura eu comme effet de placer les individus dans un état d'esprit propice à la réception de l'œuvre. Ils marchent plus lentement, ouvrent les yeux, regardent davantage, s'émerveillent et apprécient mieux l'art », constate Richard Purdy.

À la fin comme au début de l'exposition, le visiteur se retrouve devant *L'inversion du monde*, qui présente une carte du monde sur laquelle terres et mers sont inversées. Encore une fois, la stratégie d'inversion engendre chez lui un questionnement des *a priori* et l'amène à appréhender l'objet sacralisé sous une autre perspective. « Je permets au public de voir la mappemonde autrement en supprimant les repères géographiques », commente l'artiste mauricien.

### Retour à l'Espace Shawinigan

Cet été, le public aura la chance de découvrir ou, pour plusieurs, de redécouvrir son œuvre, puisque *L'écho-l'eau* sera présentée à nouveau à l'Espace Shawinigan. Les personnes qui ont déjà fréquenté l'œuvre en 2010 pourront revivre, avec certaines variantes, *Unrestored* et *Bindu : le big bang*, en plus de voir deux nouvelles installations. La première nouveauté, intitulée *Entre ciel et terre*, reflétera dans un miroir d'eau quelque 400 arbres suspendus au plafond, donnant l'impression aux visiteurs de survoler une forêt à vol d'oiseau. Et la seconde nouveauté? « Ce sera une installation qui prendra forme dans un long corridor à l'intérieur du sous-sol du bâtiment. Cependant, je ne vous en dis pas plus. Ce sera une surprise! », chuchote Richard Purdy. ■



L'artiste Richard Purdy crée des installations *in situ*, telle que *Aquidia*. C'est d'ailleurs à l'intérieur de celle-ci qu'il se trouve sur cette photo.

Photo : Olivier Croteau

# Six années à veiller

## Le recteur Ghislain Bourque relate les moments forts de son mandat

— Françoise Descoteaux

Dans quelques semaines, le recteur de l'UQTR, Ghislain Bourque, quittera ses fonctions pour prendre sa retraite. Après plus de six années passées à la barre de l'UQTR, il trace un bilan positif de son passage au sein de l'université trifluvienne, à laquelle il prédit un avenir prometteur.

Littéraire de formation, Ghislain Bourque a mené ses études à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et à l'Université de Paris VIII. Après avoir enseigné quelques années à l'Université Laval, il revient dans sa région d'origine, à l'UQAC, où il sera professeur de littérature pendant plus de deux décennies. Le long de son parcours, différents défis organisationnels s'imposent à lui, l'amenant à assumer plusieurs responsabilités de gestion, au fil du temps. Au moment où il pose sa candidature comme chef d'établissement à l'UQTR, en 2005, il occupe le poste de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à l'UQAC.

« L'idée de poursuivre ma carrière au Rectorat de l'UQTR m'a été suggérée, se rappelle-t-il. Cette proposition m'a plu. En y réfléchissant, l'UQTR m'est apparue comme l'aventure à la fois la plus trouble et la plus prometteuse. Trouble parce que l'Université était alors préoccupée par ses relations de travail et éprouvée sous l'angle de la cohérence et de la cohésion. Prometteuse parce qu'il s'agissait d'un milieu universitaire doté de caractère, de tempérament, qui avait su prendre des risques avec une carte de programmes originale et innovante. J'ai eu envie de me joindre à cette université présentant le plus fort potentiel de développement en région avec, de surcroît, une excellente position géographique. Je voulais recentrer les choses sur la mission académique, regrouper les gens et pouvoir avancer vers une même direction. »

À son arrivée à l'UQTR, M. Bourque connaît peu de sa nouvelle région d'adoption, ayant surtout entendu parler de pâtes et papiers, d'hydroélectricité et d'aluminium. Il sait également que Trois-Rivières s'inscrit en trompe-l'œil, annonçant « trois rivières » alors qu'il n'en existe qu'une seule... un sujet intéressant, pour ce littéraire. Mais avec les années, il découvre avec plaisir une région qui lui vaudra plusieurs coups de cœur : le Festival international de la poésie, une nature abondante et bien aménagée, une population engagée dans l'histoire, une fenêtre fabuleuse sur le fleuve et une ville, non pas de transition, mais au carrefour des activités menées partout sur le territoire et inscrites au cœur de la province.



Ghislain Bourque, recteur de l'UQTR d'avril 2005 à août 2011.

Photo : Mathieu Marchand

### Faire progresser l'Université

Dans les premières années de son mandat, le recteur Bourque assure la continuité de différents dossiers déjà actifs qui, selon lui, méritent d'être menés plus loin et recentrés sur la mission académique. Avec la collaboration des membres de la communauté universitaire, il œuvre à l'amélioration des relations de travail et au resserrement des liens dans les différentes unités.

« Parmi les autres réalisations ayant marqué mon parcours, je pense à la poursuite du *Plan stratégique 2004-2009*, redonnant à l'UQTR ses lettres de noblesse. Le redressement des finances apparaît également au premier plan, tout comme la signature de conventions collectives, sous le signe de l'équité. La concrétisation du pavillon de la Santé a aussi permis d'affirmer l'identité de l'UQTR. Un autre élément important demeure le congrès de l'ACFAS, une histoire à succès ayant su créer un sentiment d'appartenance, clé de voûte d'une université qui se porte bien. Je ne pourrais toutefois passer sous silence le conflit de travail vécu avec les professeurs, un autre dossier déterminant qui changera à la fois la perception et la perspective des choses », note M. Bourque.

# au progrès de l'UQTR

Dans la poursuite de ses activités, le recteur veille au progrès de l'Université grâce à de nouveaux projets lui tenant particulièrement à cœur, tels la campagne majeure de financement et le *Plan stratégique 2010-2013*. Il s'efforce également de rapprocher l'UQTR de sa communauté régionale. « Je crois que la notion de région universitaire a fait son chemin, avec le temps, en ce sens que les gens du milieu adhèrent maintenant à l'idée que l'Université existe pour la région, qu'elle appartient à chacun et qu'elle est un vecteur important de développement, tout en permettant une ouverture sur le monde », commente-t-il.

« Peu importe les succès, il faut parler de fierté d'équipe. Tous ces progrès sont redevables des efforts de chacun. »

Outre la mise en place d'une région universitaire, le recteur se dit aussi fier de la progression de la carte des programmes d'études, dans le sens de l'innovation et de la différenciation. Il rappelle également l'impressionnante transformation de la bibliothèque, devenue une référence en hébergement de données et service à la clientèle. « Peu importe les succès, il faut parler de fierté d'équipe. Tous ces progrès sont redevables des efforts de chacun », souligne le recteur.

### Récolter les fruits

Au travers de son bilan, M. Bourque dit avoir été particulièrement impressionné par la cérémonie de collation des grades, un événement où il a côtoyé de près des finissants visiblement heureux de leur expérience universitaire. Le recteur se réjouit également que de plus en plus d'étudiants choisissent l'UQTR et manifestent leur contentement à cet égard. Il note aussi avec satisfaction l'augmentation de la population étudiante aux cycles supérieurs, la croissance des pôles de recherche et l'arrivée d'une abondante relève professorale. « J'ai aussi grandement apprécié ma rencontre avec des personnes entièrement dévouées à la cause de l'UQTR. Je pense, par exemple, aux regrettés Léopold Gagnon et Jean-Marc Denommé, ainsi qu'à M<sup>me</sup> Madeleine Roy qui nous accompagne toujours. »

De façon plus personnelle, M. Bourque retiendra de son mandat la nécessité d'accepter d'être défini

par les autres, ainsi que celle d'approprier son image publique. « On est choisi comme recteur, mais il faut le devenir avec la générosité des gens, confie-t-il. Cette fonction nous apprend que le discernement doit primer la raison, qu'il faut être rigoureux sans se prendre au sérieux. Garder en tête des principes d'équité et d'intégrité nous prémunit contre l'envie toujours trop pressante d'avoir raison. »

### Et l'avenir...

Qu'advient-il de l'UQTR, après son départ? Le recteur Bourque quitte avec l'assurance que l'université trifluvienne a, devant elle, un avenir des plus prospères. Bien positionnée pour se développer, l'UQTR propose des programmes d'études et de recherche qui la rendent incontournable. De fait, son avenir passe par le déploiement, en enseignement comme en recherche, grâce à des partenariats avec le milieu et la délocalisation du campus. « La notion de déploiement ne relève pas d'un exode fantaisiste, insiste-t-il. Il s'agit plutôt d'exporter le savoir de l'UQTR pour la rendre plus accessible. Notre université s'inscrit dans un mouvement de rayonnement qui lui a permis de conquérir de nouvelles régions du savoir, d'être remarquée et remarquable, ce qui ajoute sans cesse à la valeur de son diplôme. »

À la communauté universitaire et régionale, M. Bourque souhaite rappeler qu'une université qui se développe devient une université qui, à la fois, suscite un esprit d'appartenance et génère un sentiment de confiance. Ce sont là deux vertus qui sont au fondement de toute réussite. Deux vertus qui font qu'à tout projet nouveau une part de risque est acceptée par tous les intervenants, jusqu'à devenir la part de changement qui fait évoluer les personnes, les choses et les événements. « J'aimerais dès lors convaincre les gens que la société du savoir n'est pas une mode,

« On est choisi comme recteur, mais il faut le devenir avec la générosité des gens. Cette fonction nous apprend que le discernement doit primer la raison, qu'il faut être rigoureux sans se prendre au sérieux. Garder en tête des principes d'équité et d'intégrité nous prémunit contre l'envie toujours trop pressante d'avoir raison. »



Photo : Olivier Croteau

souligne-t-il. Il y en a des preuves partout, à travers le monde. La création et le développement de la richesse individuelle et collective passent par le savoir, surtout en contexte de mondialisation. À ce titre, l'université devient un véhicule de tout premier choix pour assurer le maintien et le développement de la société. Pour évoluer, il faut se regrouper. Notre société, si elle veut être agissante et participante, doit avant tout être apprenante. »

Bientôt à la retraite, le recteur poursuivra sa route sous d'autres cieux. Il souhaite, et c'est légitime, ralentir le temps, récupérer sa disponibilité intellectuelle et retrouver un espace de réflexion, tout en faisant plus de place à ses enfants et petits-enfants. « Mais je reviendrai sûrement en Mauricie où j'ai vécu, je peux l'affirmer, l'une des périodes les plus intenses de ma vie. » ■



# Un plan d'action axé sur l'épanouissement du personnel

Une organisation comme l'UQTR s'appuie principalement sur les individus qui y travaillent pour atteindre les objectifs inspirés par sa mission. À cet égard, la production d'un plan d'action triennal se veut une étape importante pour orienter l'équipe du Vice-rectorat aux ressources humaines (VRRH) sur les initiatives qui seront mises de l'avant pour favoriser le développement et l'épanouissement de tous les membres de la communauté universitaire.

« Plusieurs réalisations furent accomplies au cours des dernières années, par exemple en ce qui concerne la bonification du processus de dotation, le maintien de bonnes relations de travail et l'élaboration d'une politique de santé et sécurité. Forte de ces réalisations, l'équipe du VRRH présente, dans un souci d'amélioration continue, de nouvelles pistes d'action », affirme Martin Gélinas, vice-recteur aux ressources humaines. Prenant appui sur le *Plan stratégique 2010-2013*, particulièrement sur l'orientation consistant à « proposer un milieu de vie épanouissant et attrayant », le plan d'action du VRRH vise à « renforcer l'esprit de corps et faire en sorte que chacun se sente privilégié de poursuivre sa carrière ou ses études à l'UQTR ».

Nous vous présentons ici trois secteurs qui feront l'objet de développements accrus au cours des prochains mois.

## Formation, perfectionnement et développement

À une époque où les connaissances et le savoir-faire évoluent rapidement, les activités de formation, de perfectionnement et de développement constituent une bonne façon de favoriser l'apprentissage continu au sein du personnel de l'Université. « À cet égard, plusieurs initiatives se trouvent dans le plan d'action du VRRH, dont un projet pilote consistant à identifier, chez le personnel professionnel et de soutien, les connaissances de base requises pour effectuer une tâche donnée », précise Éric Hamelin, directeur du Service de la gestion des personnels. Son collègue Normand Duchesne, directeur adjoint du Service de la gestion des personnels, ajoute que « cela permettra de prévoir les formations à offrir à une personne qui accède à un nouveau poste ou se voit confier de nouvelles responsabilités. Cette initiative vise également la transmission plus efficace des connaissances lors des départs à la retraite ». De plus, l'équipe du VRRH prévoit mettre en place une activité visant à mieux outiller les directeurs de service et de département dans leurs tâches administratives.

## Relations de travail

Le climat d'échanges serein et constructif qui a prévalu lors des négociations en vue du renouvellement des conventions collectives avec trois syndicats et une association d'employés au cours de l'année 2009-2010 incite le VRRH à conserver une approche axée sur la concertation. « Nous souhaitons travailler au maintien d'une relation de partenariat basée sur une communication constante avec les officiers syndicaux et avec les comités de relations de travail. Cet esprit de collaboration entre l'Université, les syndicats et les associations d'employés contribuera très certainement à la réussite des projets liés au plan stratégique et au développement du plein potentiel de l'UQTR », mentionne Martin Gélinas.

## Santé et sécurité

Afin de favoriser un environnement sain et sécuritaire pour la communauté universitaire, le VRRH a produit, suite à un diagnostic de la situation, sa *Politique sur la santé et la sécurité en milieu de travail et d'études*, adoptée par les instances en avril 2010. Actuellement, l'équipe du VRRH travaille à la mise en place d'activités relatives à la prévention et à la gestion des incidents et des accidents. Les initiatives prévoient l'établissement de programmes, de procédures et de directives de travail liés au contrôle des risques, de même qu'à la protection et à la préservation de la santé



De gauche à droite, on reconnaît Éric Hamelin et Normand Duchesne, respectivement directeur et directeur adjoint du Service de la gestion des personnels, ainsi que Martin Gélinas, vice-recteur aux ressources humaines.

Photo : Flageol

et de l'intégrité physique du personnel. En parallèle, le VRRH entend répondre aux exigences de la norme « Entreprise en santé », qui nécessite notamment la mise en place d'un programme structuré de promotion de la santé en milieu de travail et l'offre d'une gamme de services destinés à la communauté universitaire.

## Une équipe dédiée

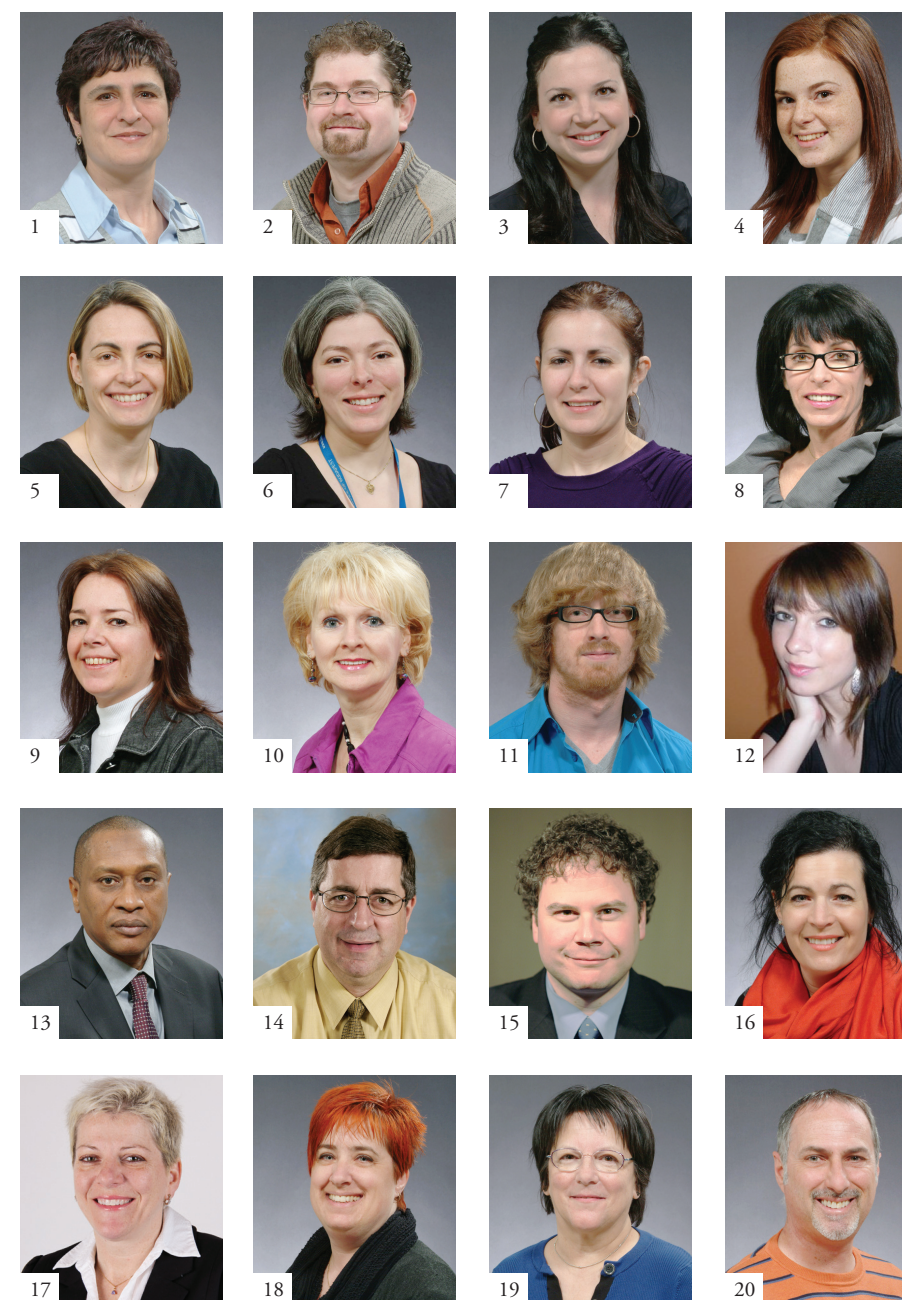
Pour Martin Gélinas, Éric Hamelin et Normand Duchesne, la coordination et la gestion du plan d'action deviennent possibles grâce au travail de l'équipe du VRRH. Les trois collègues tiennent à souligner que « les professionnelles et employés de soutien agissent comme acteurs de premier plan dans l'application et la réalisation de ce plan d'action. C'est grâce à une équipe compétente et dédiée que le Vice-rectorat aux ressources humaines peut poursuivre ses interventions dans l'esprit de la mission de l'Université ». ■

## Les sept objectifs du Plan d'action 2010-2013 du VRRH

1. Attirer et retenir les meilleurs candidats.
2. Développer le talent et améliorer les perspectives de carrière.
3. Renforcer le sentiment d'appartenance.
4. Encourager l'implication étudiante.
5. Porter un soin particulier aux relations de travail.
6. Assurer un milieu de travail et d'études sain et sécuritaire.
7. Se développer de façon responsable et durable.

# Rencontrez vos collègues

Une chaleureuse bienvenue!



1. **Diane Bordeleau**, technicienne en administration, Service de l'approvisionnement
2. **Jean-Philippe Bouffard**, technicien en administration, Service de l'approvisionnement
3. **Alexandra Caron**, agente de recherche, Bureau du registraire - CRMS
4. **Amélie Caron**, réceptionniste, Service de l'activité physique et sportive
5. **Anne-Sophie Charlot**, responsable de secteur, Département des sciences de la gestion
6. **Geneviève Côté**, agente de recherche, Département de chiropratique
7. **Cynthia Courtois**, professeure, Département des sciences comptables
8. **Lorraine Daigle**, agente de bureau, Service du partenariat et du soutien au développement universitaire
9. **Johanne Dalton**, technicienne en administration, Service de l'imprimerie
10. **Patricia Deschamps**, commis sénior aux études avancées, Département de lettres et communication sociale
11. **Guillaume Désilets**, agent de gestion financière, Vice-rectorat à l'administration, aux finances et à la vie étudiante
12. **Marie-Josée Devin**, secrétaire, École internationale de français
13. **Pape Jean Fall**, conseiller en développement international, Bureau des relations internationales
14. **Alain Fournier**, directeur, Service de l'équipement
15. **Sylvain Gagnon**, directeur, Service des relations de travail
16. **Lyne Gaillardetz**, réceptionniste, Service de l'activité physique et sportive
17. **Chantal Lemoine**, secrétaire, Service de la formation continue et des centres hors-campus
18. **Brigitte Perron**, agente de recherche, Service aux étudiants
19. **Thérèse Rondeau**, commis - centre de cours, Service de la formation continue et des centres hors-campus
20. **Alain Rousseau**, spécialiste en sciences de l'éducation, Département des sciences de l'activité physique

# Les nouveaux retraités à l'honneur

Merci pour vos années de loyaux services!



1. **Yves Gabias**, directeur, Service de l'équipement
2. **Wilson O'Shaughnessy**, professeur, Département des sciences de la gestion
3. **Marc Provost**, professeur, Département de psychologie

# Professeurs, employés et étudiants se distinguent

## Félicitations!

### Cérémonie « Distinction UQTR »

Le 17 mars dernier fut présentée la première Cérémonie « Distinction UQTR », qui vise à souligner l'attribution de prix honorifiques institutionnels à différents membres de la communauté universitaire ou partenaires de l'université trifluvienne.

Cet événement fut l'occasion de remettre trois **Prix d'excellence de l'UQTR** à des professeurs s'étant illustrés par le caractère exceptionnel de leur enseignement, de leurs travaux de recherche ou de leurs œuvres. Ainsi, les professeurs **Éric Asselin**, du Département de chimie-biologie, et **Daniel Vanderveken**, du Département de philosophie, ont reçu chacun un Prix d'excellence en recherche, respectivement dans le secteur « sciences naturelles, génie et sciences de la santé » et « arts, sciences humaines et sociales ainsi que sciences de la gestion ». Pour sa part, le professeur **Adel Omar Dahmane**, du Département de génie électrique et génie informatique, a reçu le Prix d'excellence en enseignement.

L'Université remet également la **Médaille de l'UQTR**, une distinction attribuée à un membre de son personnel, actif ou retraité, dont la carrière ou les réalisations marquent de façon significative le développement de notre établissement. Cette distinction fut octroyée, de façon conjointe, au couple formé de **Madeleine Roy** et feu **Jean-Marc Denommé**.

Au cours de la cérémonie, l'UQTR a octroyé le **Prix vie étudiante** à trois étudiants ayant fait preuve d'un engagement remarquable dans la vie universitaire ou dans leur milieu. **Dave Desrosiers**, étudiant en psychoéducation, fut récompensé pour sa contribution active et soutenue à l'animation de la vie universitaire au Centre universitaire de Québec de l'UQTR. **David Hounsounou**, étudiant en finance, a reçu le Prix vie étudiante pour son engagement à titre de vice-président aux affaires académiques - cycles supérieurs de l'Association générale des étudiants de l'UQTR. Un Prix vie étudiante fut aussi attribué à **Alexandra Krissy Martel**, étudiante en génie chimique, pour son engagement comme bénévole au sein de plusieurs comités et associations de l'UQTR.



Sur la photo, on aperçoit, à l'avant, Ghislain Bourque, recteur de l'UQTR, Madeleine Roy (Médaille de l'UQTR), Daniel Vanderveken (Prix d'excellence en recherche), Alexandra Krissy Martel (Prix vie étudiante), et Michèle Laroche, présidente du conseil d'administration de l'UQTR. À l'arrière, on reconnaît Éric Asselin (Prix d'excellence en recherche), Adel Omar Dahmane (Prix d'excellence en enseignement), Dave Desrosiers (Prix vie étudiante) et David Hounsounou (Prix vie étudiante).

Photo : Daniel Jalbert

### Gagnants du 18<sup>e</sup> Concours d'affiches scientifiques



Sur la photo, on voit les gagnants du Prix de la doyenne, soit **Marc-André Larose** (maîtrise en sciences de l'environnement), **Catherine Lemarier-Saulnier** (maîtrise en lettres, profil communication sociale), **Jean-Daniel Dubois** (doctorat en psychologie), en compagnie de Marie-Claude Denis, doyenne des études de cycles supérieurs et de la recherche. Chaque gagnant a également reçu un montant de 1000 \$.



Sur la photo, on remarque les gagnantes du Prix du doyen des études de premier cycle, à savoir **Laurianne Bonin** (baccalauréat en sciences biologiques et écologiques) et **Justine Renaud** (baccalauréat en biochimie et biotechnologie). Elles sont accompagnées par Danny Dessureault, doyen par intérim aux études de premier cycle. Absente de la photo : Julie Baillargeon (baccalauréat en psychologie). Chaque gagnante a reçu un montant de 500 \$.

### Mérite sportif

Le 39<sup>e</sup> Mérite sportif de l'UQTR a permis de récompenser les étudiants-athlètes de la famille des Patriotes ayant obtenu des performances sportives ou des résultats académiques exceptionnels au cours de la dernière année. La nageuse **Caroline Lapierre-Lemire** et le joueur de soccer **Jean-François Fournier**, tous les deux étudiants au baccalauréat en kinésiologie, ont été couronnés athlètes de l'année. La bourse Raymond-Champagne fut remise à deux Patriotes ayant une moyenne cumulative de 4,3 sur 4,3, à savoir **Kim Gladu**, étudiante au doctorat en lettres et membre de l'équipe de volleyball, et **Jean-François Dionne**, étudiant à la maîtrise en sciences de l'activité physique et membre de l'équipe de cross-country. Pour sa part, le vétéran de quatre saisons avec la formation de hockey, **Jean-Sébastien Breton**, étudiant à la maîtrise en lettres (communication sociale), a reçu le titre d'étudiant-athlète modèle.



Sur la photo, on aperçoit les récipiendaires de la bourse Raymond-Champagne, Jean-François Dionne et Kim Gladu. Ils sont accompagnés par Raymond Champagne, professeur retraité de l'UQTR, qui offre cette bourse depuis quinze ans.

Photo : Flageol

# Une première équipe de cheerleading pour les Patriotes

— Joanie Cyrenne-Tourigny

Pendant plus de quatre ans, l'équipe de cheerleading a milité pour se tailler une place parmi les Patriotes de l'UQTR. Grâce à l'entraîneuse-chef Samantha Beaulieu-Truchon, qui dirige la troupe de cheerleaders en compagnie de son assistante Andréanne Joyal, l'équipe de l'université trifluvienne peut, depuis septembre 2010, participer aux compétitions interuniversitaires. « En 2010, il s'agissait d'une année d'essai pour voir ce que ça donnerait. Notre équipe a fait preuve de détermination et, cette année, nous faisons officiellement partie des équipes les Patriotes de l'UQTR », affirme Samantha.

Au Québec, le cheerleading apparaît en 1968 et, depuis quelques années, connaît un essor sans précédent. Selon Pierre Clermont, responsable du programme des sports interuniversitaires, « la discipline du cheerleading se développe à tous les niveaux scolaires avec l'émergence d'équipes au secondaire, au collégial et à l'université. Ce sport touche principalement les filles et il était important que l'UQTR puisse offrir une opportunité supplémentaire de sport de haut niveau. Samantha Beaulieu-Truchon offre un encadrement de qualité au programme de cheerleading des Patriotes et nous avons observé une belle progression de l'équipe depuis septembre 2010 ».

Pour pratiquer un tel sport, basé sur les acrobaties, il faut bien sûr avoir des habiletés en gymnastique et une bonne endurance physique. Quant aux entraîneuses, pour diriger une équipe, elles doivent obtenir un certificat de niveau 1 de la Fédération de cheerleading du Québec, qui fournit notamment une formation sur la pratique sécuritaire du sport.

Généralement, une équipe est composée d'au plus 36 cheerleaders. À l'intérieur de l'équipe, on compte huit voltiges, qui font les acrobaties, et huit bases arrière, qui amortissent les acrobaties avec l'aide des autres athlètes jouant le rôle de bases. Et ceux qui croient que seulement les femmes sont admises, détrompez-vous : des hommes forts comme bases arrière sont nécessaires à l'équilibre de l'équipe. D'ailleurs, l'équipe de cheerleading des Patriotes de l'UQTR compte 8 gars, qui s'ajoutent



L'équipe de cheerleading des Patriotes de l'UQTR lors d'une pratique en avril 2011.

Photo : Flageol

aux 24 filles. Et il faut aussi se rappeler que, lors de sa création en 1903, le cheerleading était un sport pratiqué seulement par des hommes. Ce n'est que vingt ans plus tard, soit en 1923, que les femmes se sont jointes aux équipes de cheerleading! ■

La période de recrutement pour l'équipe de cheerleading des Patriotes aura lieu en septembre prochain. Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà communiquer avec l'équipe à l'adresse courriel suivante : [patriotes.cheerleading@hotmail.com](mailto:patriotes.cheerleading@hotmail.com)

### Une étudiante qui fait tourner des têtes!



**Samantha Beaulieu-Truchon** fait tourner bien des têtes... avec ses sauts périlleux en hauteur! Il faut être rapide pour capter toutes les acrobaties auxquelles se prête la jeune étudiante inscrite au programme de doctorat en médecine de l'Université de Montréal offert au CHRTR. C'est une compagne de classe de Samantha qui l'a convaincue de s'inscrire dans l'équipe de cheerleading de l'UQTR. Cela fait maintenant quatre ans qu'elle pratique ce sport, dont deux ans comme entraîneuse-chef de l'équipe. « C'est vraiment un défi stimulant! Je dois veiller aux finances, aux inscriptions, aux compétitions, à la musique, à la gestion et à la coordination de l'équipe », souligne-t-elle. Malgré le fait que Samantha combine ses études et un sport très exigeant, elle n'est pas prête à quitter l'aventure de sitôt. Elle compte bien être encore à la tête de l'équipe de cheerleading des Patriotes en septembre 2011.



**Marie-Ève Labrie**, étudiante au doctorat de premier cycle en chiropratique

### Paroles d'étudiante-athlète

« Le cheerleading, c'est l'ultime dépassement de soi, le désir de toujours lancer plus haut, sauter plus haut, réussir des figures impossibles en volant littéralement dans les airs, et ce, tout en gardant le sourire! Souplesse, force musculaire, persévérance, synchronisme et précision des mouvements sont exigés à chaque pratique comme à chaque compétition. Et que dire de l'adrénaline qui nous envahit lorsque nous essayons des prouesses inimaginables! La réussite est tellement gratifiante! »



## Le Service de la formation continue et des centres hors campus de l'UQTR :

présent pour soutenir et favoriser le développement de formations créditées ou non.

### FORMATION EN ENTREPRISE

[...] L'UQTR a su ajuster le contenu de la formation selon nos attentes et nous livrer ledit contenu d'une façon cohérente et surtout, applicable dans nos tâches quotidiennes.

*Dany Caron, commissaire industriel, CLD de l'Érable*

### FORMATION EN LIGNE

Le Service de la formation continue et des centres hors campus nous a été d'un soutien extraordinaire pour développer le certificat médiatisé en soutien pédagogique dans les CPE et autres services de garde. Nous avons particulièrement apprécié tout le dynamisme et l'esprit d'initiative de l'équipe. Nous avons développé une complicité qui nous permet d'envisager d'autres projets dans l'avenir.

*Nicole Royer et Jean-Marie Miron, professeurs  
Département des sciences de l'éducation*

Baccalauréat en **traduction (en ligne)**  
Département de langues modernes et traduction

Microprogramme 1<sup>er</sup> cycle en **travail de rue et de proximité**  
Département de psychoéducation

Modernisation des **laboratoires de dissection sur cadavres fixés**  
Département de chimie-biologie

Programme court 2<sup>e</sup> cycle en **chiropratique sportive**  
Département de chiropratique

Programme court 2<sup>e</sup> cycle en **valorisation de la biomasse**  
Département de génie chimique

